

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
annule et remplace la précédente
N° 02/2013

Date de la convocation : 16/01/2013	L'an deux mille treize, le 23 Janvier, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire. Etaient présents : LHERMEROULT Patrick, ROCREE Roselyne, ALLORGE Hervé, DUHAMEL Agnès, BOUCHER Francis, PEREIRA Laurence, DEPAUW Dominique Absent : QUERUEL Jean-Pierre Secrétaire de séance : ALLORGE Hervé
Date d'affichage: 16/01/2013	
Nombre de conseillers municipaux : 8	
Présents : 7	
Votants: 7	
Objet : Modification de la Durée des concessions cimetièrè	



Monsieur le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 30 Mai 2012, les tarifs et la durée de la concession cimetièrè ont été votés.

Monsieur le Maire fait part d'une demande pour augmenter la durée des concessions.

Après discussion, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la modification suivante :

La durée d'une concession passe de 30 ans à 50 ans.
La durée du colombarium passe de 30 ans à 50 ans.

Cette délibération est applicable dès le 23 Janvier 2013.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Patrick LHERMEROULT

